



# P R Ô N E

POUR LE DIMANCHE  
DE LA PASSION.

*Sur la Confession.*

Quis ex vobis arguet me de peccato ?

*Qui d'entre vous me convaincra de péché ?*

( Jean , 8. 46. )

**I**L n'appartient qu'à Dieu , mes chers Paroissiens , de tenir un pareil langage. Quelque grand que soit notre orgueil , car nous en sommes malheureusement tout paîtris , je ne pense pas qu'il puisse nous aveugler jamais au point de nous faire croire que nous sommes sans péché , & que notre vie est à tous égards irrépréhensible.

Mais on trouve toujours à se dédommager d'ailleurs , soit en excusant de mille manieres les péchés dont on est forcé de s'avouer coupable , soit en les regardant comme non-avenus lorsqu'une fois on s'en est accusé dans le tribunal de la pénitence. On se tranquillise alors , on n'y pense plus , on les oublie , & peu s'en faut qu'on ne dise ainsi que J. C. : Qui pourra me convaincre

de péché ? J'en ai commis , il est vrai , mais j'en ai reçu l'absolution ; ma conscience en est déchargée , & j'en suis quitte. Car voilà le langage , non pas d'un homme qui , vivant dans la crainte de Dieu , se confesse souvent dans le dessein de se corriger & de se perfectionner de plus en plus ; mais le langage de ces Chrétiens de nom qui viennent tous les ans une fois nous conter l'histoire de leur vie , décharger leur mémoire plutôt que leur conscience , se tranquilliser faussement par une confession , laquelle n'étant faite que par manière d'acquiescement , sans aucune intention de mener une vie plus chrétienne , ne sert qu'à les endormir & à les endurcir dans le mal , en ajoutant chaque année à leurs péchés un sacrilège d'autant plus effrayant , qu'ils s'imaginent faire une œuvre agréable à Dieu , en remplissant un devoir que la Religion leur impose.

Lorsque je dis un sacrilège , je ne prétends pas , mon enfant , que vous m'en croyiez sur ma parole ; je vais remettre sous vos yeux ce qui précède votre confession , la manière dont vous la faites , le fruit que vous en retirez ; après quoi vous jugerez vous-même si vous avez raison d'être tranquille , ou si vous avez lieu de craindre que toutes vos confessions n'aient été autant de sacrilèges.

**S**I , pour faire une bonne confession , il suffit de déclarer ses péchés à un Prêtre , d'en demander pardon & de faire une certaine pénitence que le confesseur enjoint ; le péché dont la Religion nous fait un monstre , n'aura plus rien qui doive si fort nous effrayer ; rien ne sera plus aisé que de réparer la perte de la grace ; & le chemin du Ciel qui est si étroit suivant la parole de J. C. , sera vraiment une voie large dans laquelle on

---

I.  
REFLEXION.

marchera fort aisément, & où chacun aura pleine liberté.

Après avoir vécu pendant l'année sans gêne & sans contrainte, ne vous occupant que de vos affaires ou de vos plaisirs, sans vous embarrasser ni de dompter vos passions, ni de faire de bonnes œuvres, ni de corriger les défauts que vous avez, ni d'acquérir les vertus qui vous manquent, vous viendrez seulement dans la quinzaine de Pâques, raconter vos péchés à un Prêtre; vous lirez dans un livre, où vous récitez par cœur des actes de contrition; vous direz quelques chapelets ou quelques Pseaumes pendant un certain tems, moyennant quoi tout sera dit; vous irez votre train ordinaire, vous ferez ce que vous avez fait, vous vivrez commè de coutume. Les Pâques reviendront, vous répétèrez la même histoire. Puis à recommencer pour l'année suivante, & ainsi jusqu'à la mort; c'est-à-dire que la confession, ce Sacrement dans lequel vous déployez, ô mon Dieu, toutes les richesses de votre miséricorde, la confession ne sera plus qu'un jeu; & si les pécheurs la traitent sérieusement, ce ne sera que pour pécher avec plus de hardiesse: allons toujours notre train, nous nous en confesserons à Pâques.

Vous sentez, mon cher Paroissien, que pour obtenir le pardon de ses péchés, il faut quelque chose de plus, & s'il n'y a rien eu de plus dans vos confessions, vous devez conclure d'abord que vous n'avez donc rien fait qui vaille. Examinons la chose de plus près, revenons au catéchisme, & parlons familièrement.

Pour faire une bonne confession, il faut avoir un regret sincere de ses péchés, & s'en repentir du fond du cœur; non pas parce qu'en les commettant, vous auriez altéré votre santé, ou dérangé vos affaires, ou fait tort à votre réputation.

tion, ou bien parce que vous êtes obligé de découvrir à un Confesseur des choses que vous voudriez pouvoir vous cacher à vous-même : si vous ne vous repentez de vos péchés que par des motifs de cette espèce, le regret que vous en avez, est purement naturel, & ne vous servira de rien devant Dieu.

Il faut vous repentir d'avoir déplu à sa Majesté infinie, de l'avoir offensé, de l'avoir déshonoré, d'avoir résisté à sa grace, d'avoir abusé de sa bonté, de vous être éloigné de lui, d'avoir perdu sa bienveillance, d'être devenu son ennemi, de vous être mis dans un état qui lui déplaît souverainement, & qui vous rend digne de toute sa colere. Voilà, mon cher enfant, ce qui doit exciter votre douleur & faire couler vos larmes ; si elle existe véritablement cette douleur, vous n'aurez rien de plus pressé que de réparer le mal qui en est la cause, & de rentrer en grace avec Dieu ; si au contraire vous passez tranquillement une année entière dans ce malheureux état, pendant qu'il ne tient qu'à vous d'en sortir, c'est une preuve que vous n'êtes point fâché d'y être.

Un homme qui, mal-à-propos & sans aucun sujet, se brouille avec son meilleur ami, mais qui reconnoissant tout de suite son imprudence, en a un véritable regret, cet homme cherche naturellement l'occasion de se réconcilier ; il en profite lorsqu'elle se présente ; & si l'on fait pour cela quelques démarches vis-à-vis de lui, il ne manque pas d'y répondre ; autrement on diroit, & on auroit raison de dire qu'il ne se soucie pas de réconciliation, & qu'il ne s'embarasse point par conséquent d'être bien ou mal avec cet ami. La comparaison est sensible. Celui qui a eu le malheur de tomber dans un péché mortel, ou par foiblesse, ou par surprise, ou par sa mauvaise disposition, s'il a un véritable regret d'avoir per-

du la grace & d'être séparé de son Dieu, il ne pourra pas se souffrir long-tems dans cet état ; il se pressera d'en sortir, il ira se jeter aux pieds du Prêtre, & se réconcilier avec Dieu ; si au contraire il ne voit venir qu'avec peine le tems de cette réconciliation ; si bien loin d'aller au-devant, il recule toujours tant qu'il peut ; c'est une marque qu'il se soucie fort peu de se mettre bien avec Dieu, & par conséquent qu'il n'est point fâché d'y être mal. Cela est clair.

Mais il est tout aussi clair que c'est là précisément le cas où vous êtes, mon cher Paroissien, lorsque vous gardez une année entière plusieurs péchés mortels sur votre conscience, quoique vous avez sous la main & à votre disposition des Confesseurs toujours prêts à vous écouter & à vous réconcilier avec Dieu ; lorsqu'au lieu de répondre à sa grace qui vous rappelle, qui vous sollicite, qui fait toutes les avances de votre réconciliation, vous ne voulez entendre parler de confession que dans la quinzaine de Pâques ; lorsque, bien loin de vous présenter tout au moins au commencement du Carême, comme on ne cesse de vous y exhorter, vous dites que vous avez tout le tems, & qu'il sera toujours assez tôt ; lorsque la quinzaine étant arrivée, vous différez, vous reculez jusqu'au dernier jour ; lorsque votre Pasteur est obligé d'aller vous chercher, de vous presser, de vous traîner, pour ainsi dire, au tribunal, comme un criminel à la potence.

Qu'est-ce que tout cela signifie ? Ne vous flattez point, ne vous aveuglez point, voyez les choses comme elles sont, rendez-vous justice ; qu'est-ce que cela signifie ? cela signifie que si la quinzaine de Pâques étoit prolongée jusqu'à la Pentecôte, je ne me confesserois qu'à la Pentecôte ; que si les Pâques n'arrivoient que tous les dix ans, je ne me confesserois que tous les dix ans ;

que si l'Eglise n'ordonnoit pas expressément de se confesser une fois l'année, je ne me confesserois qu'à la mort. Vous l'avez dit, mon Enfant; cela ne signifie autre chose: il est donc clair comme le jour que ce n'est ni l'amour de Dieu, ni le regret de l'avoir offensé, ni le dessein de mieux vivre, qui vous engage à vous confesser à Pâques, & il y paroît bien par la manière dont vous vous confessez.

**L**E seroit inutile de parler ici de ces brébis errantes & gangrenées qui, n'allant à confesse que par respect humain, & parce qu'elles auroient honte de ne point faire leurs Pâques, s'en vont tous les ans chercher à droite & à gauche des Confesseurs à leur guise, dont elles ne sont point connues; & qui, après avoir surpris une absolution, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, viennent se présenter à la table paschale, & forcent leur Pasteur à consommer leur sacrilege & leur réprobation, en lui arrachant, pour ainsi dire, des mains le corps de J. C. O aveuglement! ô abus infame du mystère le plus saint! ô douleur! ô scandale! Mais ce n'est point à vous, mes chers Enfants, que cela s'adresse, & à Dieu ne plaise que je sois jamais dans le cas de vous faire pareil reproche.

Vous avez entendu le canon du Concile de Latran, dont les statuts de ce Diocèse nous ordonnent de vous faire la lecture aujourd'hui, Dimanche prochain, & le saint jour de Pâques. Vous remplissez sans fraude & de bonne foi le commandement de l'Eglise, qui veut que vous confessiez vos péchés à votre propre Prêtre, ou à d'autres, commis par lui, qui l'aident dans ses fonctions, & travaillent de concert avec lui à la sanctification de vos âmes. Vous n'avez rien à vous reprocher sur cet article, & avec tout cela je dis

---

I I.  
REFLEXION.

que la confession de ceux qui ne se présentent qu'une fois l'an, si l'on en juge par la manière dont elle est faite, n'a rien qui doive les tranquiliser. N'avez-vous point appris au catéchisme, que la confession doit être humble & sincère, entière & accompagnée d'une vraie douleur d'avoir offensé Dieu, avec un ferme propos de n'y plus retomber ? Or, je ne vois pas, & il est infiniment rare que cela se trouve dans ces confessions qui se font par manière d'acquiescement une seule fois dans l'année.

Qu'est-ce qu'un Chrétien aux pieds de J. C. dans le tribunal de pénitence ? c'est un criminel qui se présente devant son Juge pour s'accuser lui-même, afin d'obtenir par-là son absolution & sa grâce. Je suis un misérable pécheur, indigne de porter le nom de Chrétien, & d'être appelé l'enfant de Dieu. Je l'ai déshonoré par une vie entièrement opposée à ce que ma Religion me commande. Je n'ai eu que du dégoût pour son service ; je l'ai abandonné la plupart du temps pour mon plaisir ou pour mes affaires.

Je n'ai assisté aux Offices que par habitude ; je suis presque toujours sorti de l'Eglise comme j'y étois entré ; toutes mes prières n'ont été qu'une pure routine ; j'ai parlé à Dieu sans penser à lui, souvent même sans savoir ce que je lui disois. Les Dimanches & les Fêtes ont été pour moi, non pas les jours du Seigneur, mais des jours d'oisiveté, de divertissemens, de débauche & de libertinage. Je ne me suis point embarrassé ni de garder mes yeux, ni de retenir ma langue ; j'ai dit tout ce qui m'est venu à la bouche, j'ai regardé tout ce qui m'a fait plaisir, j'ai écouté tout ce qui flattoit mon goût & mes passions. La vanité, la jalousie, l'animosité, l'impudicité sont entrées dans mon esprit & dans mon cœur, sans que j'aie rien fait pour les en empêcher. Il n'y

n'y a pas un commandement de Dieu sur lequel je n'aie quelque reproche à me faire. J'ai résisté à ses graces, j'en ai abusé, je les ai méprisées; je suis un ingrat, indigne de paroître devant lui & perdu à jamais, s'il n'a pitié de moi dans toute l'étendue de sa miséricorde.

Voilà, mes chers Paroissiens, le langage d'un vrai pénitent; est-ce ainsi que l'on s'accuse, quand on ne vient à confesse que par force? Vous le sçavez, ô mon Dieu, & nous les avons entendues ces confessions d'une année, que le faux Chrétien regarde comme un supplice, qu'il ne fait qu'avec un dégoût mortel, & seulement par maniere d'acquit. Ce n'est point un criminel couvert de honte & pénétré de douleur, qui s'humilie, qui s'accuse, qui demande grace & s'en croit indigne; c'est un homme qui raconte une histoire, & qui la raconte mal, qui altere les faits, les diminue, les colore, & cherche toujours à paroître moins coupable qu'il n'est.

Le frere accuse la sœur, la sœur accuse le frere, les peres & meres rejettent la faute sur les enfans, les enfans sur les peres & meres. Le maître charge le domestique, le domestique charge le maître. Presque tous s'accusent les uns les autres. En récitant leur *Confiteor*, ils disent, *c'est ma faute*; en contant l'histoire de leurs péchés, ils disent ce n'est pas ma faute. On s'excuse sur les occasions, sur les défauts d'autrui, sur la jeunesse, sur le tempérament, sur la force de l'habitude. Point d'humilité, point de sincérité dans ces confessions qui ne sont faites que par maniere d'acquit, & delà point d'exactitude.

Le Confesseur est obligé de faire mille questions, soit pour découvrir des péchés qu'on ne déclare pas, & dont il soupçonne avec raison le pénitent; soit pour connoître le nombre de



ceux qu'on lui déclare , les circonstances qui les rendent plus ou moins considérables , ou qui en changent l'espece. Il y a des choses qu'on voudroit ne pas dire , & qu'on ne voudroit pas cacher ; on les dit à demi , comme si nous étions obligés de deviner le reste. Pauvre Pasteur perce la muraille , fouille dans ce borbier , tu trouveras des abominations.

On se contente de raconter en gros ce qu'on a fait & ce qu'on a dit ; il est rare qu'on accuse les simples pensées. Mon Enfant , vous savez que les pensées d'orgueil , de jalousie , de vengeance , d'impureté , ainsi que beaucoup d'autres , sont des péchés & quelquefois mortels , quand on s'y arrête le sachant bien , volontairement & avec plaisir ; ne vous est-il point arrivé d'y tomber ? peut-être qu'oui ; je ne m'en souviens pas , je n'en sçais rien. Eh ! comment se souvenir de toutes les mauvaises pensées auxquelles on peut avoir consenti depuis un an ?

Il y a des circonstances qui aggravent le péché ; on n'en dit pas un mot : je me suis enivré , j'ai médité , j'ai commis le péché déshonnête par action , par désir , par paroles. Je me suis querellé , je me suis vengé ou j'ai voulu me venger , & autres choses semblables. Mais combien de fois tout cela est-il arrivé ? Mais avez-vous commis quelqu'un de ces péchés le Dimanche ? les avez-vous commis dans l'Eglise ? les avez-vous commis en présence de vos enfans ? devant beaucoup de personnes ? la réputation ou les biens de votre prochain n'en ont-ils rien souffert ? est-ce par surprise & par foiblesse que vous avez fait le mal , ou l'avez-vous fait par pure malice ? Navez-vous point ajouté péché sur péché , sous prétexte qu'en vous confessant , il ne vous en coûteroit pas plus d'en dire beaucoup que d'en dire peu ? J'en ai connu de ces misérables qui avoient l'iniquité

comme l'eau , en disant : ce péché-là ira avec les autres ; si on n'en faisoit point , on n'auroit rien à dire à confesse. Bon Dieu ! quel étrange renversement de raison ! quoi ! ce qui devrait vous retenir , vous rend plus hardi à mal faire ! un vrai Chrétien se confesse pour ne plus pécher , & vous péchez pour vous confesser ! mon pauvre Enfant , vous faites bien voir que vous n'avez point de Religion , que vos confessions , & rien , c'est la même chose.

Il y en a cependant , car il faut tout dire , qui prennent plusieurs jours pour examiner leur conscience , qui font ce qu'ils peuvent pour ne rien oublier , & qui disent assez les choses comme elles sont. Mais c'est avec un air de froideur , d'indifférence , d'insensibilité qui révolte ; pas une parole , pas un gémissement , pas un seul ton de voix qui marque le regret & le repentir ; ils répètent mot pour mot , comme un écolier fait sa leçon , ce qu'ils ont dit l'année d'aparavant ; & ce qu'ils disent froidement aujourd'hui , ils le répéteront froidement l'année prochaine. Voilà ce qui me fait trembler.

Je fais que les soupirs , les larmes , l'air triste & pénitent ne sont pas toujours des marques infaillibles de conversion ; mais je fais aussi qu'il est bien difficile de raconter avec la plus grande froideur & sans le plus petit signe d'émotion , des choses qui nous déplaisent , qui nous affligent & nous causent une douleur véritable , sur-tout lorsqu'elles sont de nature à devoir nous déplaire & nous affliger souverainement & plus que toute chose au monde , tels que sont nos péchés ; mes chers Enfans , cela est bien difficile , il est bien étonnant que cela n'arrive que lorsqu'il s'agit de vos péchés.

Un homme qui ayant mérité la mort , espéreroit obtenir sa grace par l'humble & sincère aveu de

son crime , feroit-il cet aveu & demanderoit - il cette grace de sens froid ? Un malade découvre-t-il à son médecin des plaies profondes & dangereuses , sans laisser échapper le moindre soupir ? Lorsque vous faites part à un ami de vos peines , de vos chagrins , des malheurs qui vous sont arrivés ; vos yeux , vos gestes , votre ton de voix , la manière de vous énoncer , tout cela n'exprime-t-il pas vos regrets , votre douleur , votre tristesse. Mais pourquoi est-ce donc que tout cela ne dit rien , lorsque vous vous accusez de vos péchés , lorsque vous découvrez à un Confesseur les plaies de votre conscience , lorsque vous lui faites part des malheurs où vos misérables passions vous ont précipités ? Comment peut-il se faire que les maux de votre âme soient les seuls dont vous parliez sans vous émouvoir , & pour lesquels vous ne donniez extérieurement aucun signe de la douleur qu'ils vous causent , & que vous prétendez avoir dans le cœur ? Ah ! dites plutôt , mon Enfant , que votre cœur est aussi froid & aussi sec que vos paroles ; dites que fondamentalement vos péchés ne vous causent pas plus de douleur que vous n'en faites paroître dans votre confession ; & la preuve en est qu'après cette confession , vous n'êtes ni plus Chrétien , ni moins pécheur , ni plus sage qu'auparavant.

---

III.  
REFLEXION.

**L**E regret d'avoir offensé Dieu , renferme nécessairement la volonté de ne plus l'offenser ; cette volonté , quand elle est sincère , nous porte aussi nécessairement à nous tenir sur nos gardes , à veiller sur nos sens & sur les mouvemens de notre cœur , à fuir les occasions , à prier souvent , à faire de bonnes œuvres , à prendre toutes les précautions , à faire usage de tous les moyens nécessaires pour éviter les péchés dans lesquels nous

voulons sincèrement ne plus retomber. Que si nous ne faisons rien de tout cela, c'est une preuve certaine que cette volonté prétendue n'a rien de sérieux, & que nous imaginons vouloir ce que nous ne voulons pas réellement.

Or, dites-moi ; je vous en prie, mon cher Paroissien, quelles mesures prenez-vous après Pâques, pour ne pas retomber dans vos péchés ordinaires ? Que faites-vous pour prévenir vos rechûtes ? Ne fréquentez-vous pas les mêmes compagnies ? ne vous exposez-vous pas aux mêmes occasions ? faites-vous un pas de plus ou de moins ? vous dérangez-vous d'une ligne, dans la crainte d'offenser Dieu ? Il est donc visible que vous ne voulez pas sérieusement vous corriger, que votre repentir n'a jamais été sincère, que vos actes de contrition n'ont été que des mensonges, que vos confessions ne vous servent absolument de rien.

Et en effet, de quoi vous accusez-vous il y a dix ans ? d'impudicité, d'ivrognerie, de médisance, d'envie, de juremens, de brutalité. Qu'avez-vous sur la conscience, & de quoi vous accuserez-vous cette année ? colere, emportemens, jalousies, médisance, ivrognerie, impureté. Vous avez toujours promis de vous corriger ; vous le promettez encore, & vous tiendrez vos promesses comme vous les avez tenues ; parce que dans le fond vous ne vous souciez pas de devenir meilleur que vous n'êtes ; c'est-à-dire, que vous vous confessez une fois par an, non pas dans l'intention de mener une vie plus chrétienne, mais seulement par habitude, par une certaine routine de religion, par maniere d'acquit, pour pouvoir dire en vous-même, je me suis confessé, j'ai fait mes Pâques.

Aveugle ! vous ne voyez donc pas que c'est là une finesse du malin esprit & un piège qu'il vous

tend ? s'il vous proposoit d'abandonner la confession, cette pensée vous feroit horreur, vous ne voudriez pas l'écouter ; il vous laisse faire en vous retenant toujours à peu-près dans les mêmes habitudes. Tu te confesseras, mais tu ne te corrigeras point ; tu t'imagineras le vouloir, mais tu ne le voudras point, & tu viendras toujours à mon but. Il vous jette ainsi de la poudre aux yeux ; vous donnez dans le panneau, & il gagne des sacrilèges.

Ces réflexions vous donneront peut-être des scrupules : tant mieux. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'après que je serai descendu d'ici, vous soyez vivement tourmenté par les remords de votre conscience, & que jettant un coup d'œil sur votre vie passée, vous disiez en vous-même : ah ! je me reconnois vraiment dans ce que j'ai entendu tout-à-l'heure. Oui depuis trente & quarante années que je me confesse, je ne l'ai jamais fait qu'avec un dégoût affreux, avec une froideur & une indifférence mortelle. Je n'ai jamais vu venir qu'avec peine le tems de la confession, c'est-à-dire, de ma réconciliation avec Dieu ; tems après lequel j'aurois soupiré, s'il y avoit eu dans mon cœur la moindre étincelle de cet amour qui ne peut pas souffrir d'être séparé de ce qu'il aime. Et si je me suis confessé sans amour de Dieu, je n'ai donc fait que des sacrilèges !

Non, je le vois bien à présent, il n'y a eu dans mes confessions ni humilité, ni sincérité, ni exactitude, ni repentir véritable, ni volonté sérieuse de mieux vivre, puisque je n'ai jamais pris, que je n'ai pas même pensé à prendre aucunes mesures pour corriger mes défauts, pour vaincre mes habitudes, pour devenir meilleur & plus Chrétien ; je n'aurois donc fait que des sacrilèges ! Ah ! je vais dans ce moment repasser dans

L'amertume de mon cœur toutes les années de ma vie , & en réparer le désordre par la confession générale de tant de péchés , dont je n'ai malheureusement que trop à craindre de n'avoir pas obtenu le pardon , pour les avoir confessés sans amour , sans douleur , sans une volonté bien sincère de ne plus les commettre.

Béni soyez-vous , ô mon bon Sauveur ! de m'avoir éclairé en me remplissant d'une frayeur salutaire. Donnez-moi donc cet amour qui couvre la multitude des péchés , qui efface les plus grands crimes. Que la crainte de vos jugemens , mais par-dessus tout , votre amour , excite en moi un repentir capable d'attirer sur ma pauvre ame toute la grandeur de vos miséricordes. Que cet amour , ce divin amour fonde la glace de mon cœur , & fasse couler mes larmes ; qu'elles se mêlent avec votre sang adorable pour laver mes iniquités , afin que je me présente à votre table sacrée , non pas pour y manger ma condamnation , mais pour y recevoir le gage de la vie éternelle. *Ainsi soit-il.*

